

n° 113_2024DEL
Nomenclature n° 522

Nombre de membres : 27
Présents : 15
Votants : 20

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 045-214501736-20241212-113_2024DEL-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE JARGEAU

Séance du 12 décembre 2024

L'an deux mille vingt et quatre, le douze décembre à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le cinq décembre deux mille vingt et quatre, se sont réunis à la salle du Conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Mme Sophie HERON, Maire.

Étaient présents : Mme Sophie HÉRON, Mme Virginie GUIRAUD, M. Alain MARGUERITTE, M. Jean-Pierre MISSERI, Mme Claudine BEGON, M. Denis ROUET, M. Jean-Michel BOUARD, M. Jacques LEROY, Mme Marielle LAMBERT, Mme Edwige CHOURAQUI, Mme Marie-Claire NIAF, Mme Laurence PELLÉ, M. Clément RIGAL, Mme Julie GOUSSU, Mme Christine LEFEVRE

Étaient absents/excusés :

M. Brice LE BONNIEC, procuration donnée à M. Denis ROUET
Mme Cédeline BLANCHON, procuration donnée à Mme Sophie HÉRON
Mme Cristina DRAGOMIR, procuration donnée à Mme Claudine BEGON
M. Jean-Michel LAPEYRONIE, procuration donnée à Mme Virginie GUIRAUD
Mme Lucile RIGAL, procuration donnée à M. Clément RIGAL
M. Alexandre RADIN
M. Julien JEROME
Mme Josette GUILLEMIN
M. Jérôme POITOU
M. Fabrice POUPET
M. Ulrich PADONOU
Mme Nathalie TERNET

Mme Julie GOUSSU est élue secrétaire de séance à l'unanimité.



113-2024DEL - PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2023 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE SERVICE DU SEVAMOL

Conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le Président du syndicat public de coopération intercommunale adresse chaque année au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité du syndicat accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique.

Le présent rapport retrace ainsi les activités du SEVAMOL exercées durant l'année 2023. Il est destiné à informer les élus municipaux des communes membres, les partenaires de l'établissement, les habitants du territoire des réalisations. Il constitue de surcroit une mémoire des différentes actions entreprises par le syndicat sur cette année, tout en apportant les éléments nécessaires à la connaissance du fonctionnement et du rôle de la structure.

Ce rapport (**annexe n°7**) a été adressé à chaque conseiller, afin que chaque membre du Conseil municipal en prenne connaissance.

Après présentation de ce rapport, il est proposé au Conseil municipal de prendre acte de ce rapport d'activité pour l'année 2023.



n° 113_2024DEL
Nomenclature n° 522

Nombre de membres : 27
Présents : 15
Votants : 20

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 045-214501736-20241212-113_2024DEL-DE



Prend acte



Le Secrétaire de séance,

Julie GOUSSU

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme, le 12 décembre 2024



Acte certifié exécutoire

Acte publié le :

Acte notifié le :

